

Procès-verbal de la réunion du Comité de Quartier districts 1 et 2 en date du 23 mars 2026 à la bibliothèque du Couvent

Présents: Sylvia Orlando, Billie-Jeanne Graton, Jean-Luc Trahan, Suzanne Paradis, France Caron, Frédérique Baril, Rémi Valin, Louise Paradis

Absente: Gabrielle Bédard

1) l'ordre du jour de la réunion du 23 mars 2026 fut adopté. Le procès-verbal du 23 février 2026 fut revu et adopté.

2) Affaires Municipales:

Messieurs Julien Miron et Jean-Benoît Crosnier du département des Travaux Publics de la Ville de Mont-Tremblant ont fait une présentation au Comité de Quartier sur un projet d'aménagement de nouveaux modules de jeux au Parc Daniel-Lauzon. Comme les aménagements actuels sont très endommagés, la Ville a approuvé un budget de \$300,00 pour les remplacer au cours de l'été 2026.

Des modules en bois furent présentés dont un grand pour les enfants de 5 à 12 ans et 3 petits pour les 18 mois à 5 ans. Il est proposé d'enlever les balançoires et la grande glissade. L'hiver, un sentier de patinage libre serait possible entre les modules.

Commentaires du Comité de Quartier:

Les balançoires et la glissade étaient très appréciées par les enfants. Est-ce que la ville pourrait envisager un espace sécuritaire et intégrer ces jeux? Les parcours prévus pour les modules sont appréciés (mais vous assurer que le parcours des petits est à leur portée). Prévoir des zones d'ombre. L'idée du sentier de patinage est très appréciée.

Le comité recommande que la Ville s'assure de la qualité et obtienne des garanties sur les produits choisis.

Un membre demande aux invités si le budget pickle ball prévu en 2024 pour le village était toujours disponible. Il fut confirmé que non. Les invités quittèrent la réunion.

3) discussion sur le pickle ball au Village:

La Ville semble avoir abandonné l'idée de permettre du pickle ball au Village. Mais elle n'a pas communiqué clairement sa décision. Les membres comprennent que plusieurs problématiques se sont présentées: manque de civisme de certains joueurs (problèmes qui se produisent dans plusieurs sports de groupe). Problème de bruit tard dans la soirée. Surface non conforme. Mais cette non gestion de la Ville punit injustement toute une population locale d'adultes qui habitent le Pôle Station et Village.

Cette situation est gérable et aucune des stratégies suivantes n'a été retenue: changer la surface pour qu'elle soit conforme, la mise en place d'un horaire, d'une surveillance pendant le jeu, de règles (comme ne pas permettre des Round Robbins) et de sanctions (retirer la carte de citoyens en cas d'infraction). Limiter l'accès aux habitants des Pôles Village et Station. L'horaire pourrait prévoir quelques heures disponibles dans la journée pour le pickle ball en évitant des plages de jeu pour le soir. Ceci permettrait à d'autres activités d'être pratiquées pendant le jour et assurerait la quiétude le soir. Certains membres se demandent s'il pourrait y avoir un autre emplacement pour le jeu de pickle ball au Village.

4) Gouvernance:

Il y a une discussion sur des règles de gouvernance du Comité. En raison du devoir de confidentialité des membres du Comité, lorsque nous avons des invités ils participent en effectuant leur présentation et ne doivent pas assister au reste de la réunion et aux délibérations et discussions. Discussion sur l'enregistrement des réunions et le comité conclut qu'il y a un inconfort à enregistrer les discussions pour limiter les risques de divulgation de sujets confidentiels. Donc les réunions ne seront pas enregistrées.

5) Plage du Lac Mercier: des questions sont posées sur certaines améliorations qui devaient être apportées à la Plage: clôture à arranger pour empêcher des accès inappropriés avant l'été.

6) Sylvia et France ont été invitées à participer à une réunion sur l'évolution du projet Félix Calve le 2 avril prochain. Le Comité est heureux que la ville consulte et informe les membres du Comité sur les projets qui touchent les citoyens. Aussi, la Ville tiendra une rencontre publique avec les citoyens le 10 avril pour communiquer un suivi sur sa vision et les projets en cours. Une mise à jour sur le projet Coop devrait y avoir lieu.

7) Situation des égouts au Village: suite à la récente réception des rapports produits pour la Ville en 2022 et 2025, il ressort que bien qu'il y ait eu de nombreux refoulements et déversements dans le Lac Mercier et des mauvaises odeurs persistantes depuis des années (malgré le nettoyage tardif des tuyaux à l'automne 2025), qu'aucune cause n'ait été identifiée ni solution proposée. Le comité comprend que le réseau est composé d'égouts pluviaux et sanitaires. Mais le Comité constate que les nombreux projets de développement immobiliers depuis plusieurs années et les changements climatiques ont certainement créé une demande accrue sur les infrastructures d'égouts. Comme la refonte du plan d'urbanisme est en cours, des mesures et règlements devraient y être prévus pour assurer les citoyens que les infrastructures sont adéquates pour faire face au développement immobilier actuel et futur et bien entretenues. Le comité souhaite que les causes des déversements, refoulements et odeurs soient identifiées et des solutions soutenues par des opinions d'experts soient mises en place.

Il est proposé qu'une résolution soit adoptée par le Comité en vue de demander que la ville déclare un moratoire des projets de développement immobiliers résidentiels et commerciaux au Village jusqu'à ce que les causes des déversements , refoulements et odeurs aient été correctement identifiées et corrigées et que les égouts pluviaux et sanitaires soient adéquats pour répondre aux projets de développement immobiliers futurs. Un texte de résolution sera circulé aux membres de comité pour approbation et envoyé à la Ville .

8) activité Cabane à sucre au Village. Elle aura lieu le 28 mars 2026 de 1:00 à 3:00 pm à la Place de la Gare.

9) La prochaine réunion du Comité aura lieu le 20 avril à 5:30 pm à la Bibliothèque du Couvent .

10) La réunion étant terminée est déclarée close.